

CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative.
Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des
autorités académiques, chaque jury est souverain.**

ORIENTATION POUR LA CORRECTION BACCALAUREAT 2006

CONSIGNES ET INDICATIONS DE CORRECTION

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur eduscol.

Elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer l'acquisition des compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : HISTOIRE

Composition

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Composition d'histoire 1 : La colonisation européenne et le système colonial (milieu XIX^e siècle 1939)

Le sujet porte, au sein de la deuxième partie du programme de terminale S (« Colonisation et indépendance »), sur le thème « La colonisation européenne et le système colonial » qui couvre 4 à 5 heures de cours.

Proposition de plan

La conquête et l'organisation des empires se situent pour l'essentiel dans la seconde moitié du XIX^e siècle, même si des modifications interviennent dans la première moitié du XX^e siècle. Une présentation de quelques étapes significatives de l'expansion européenne, un état des principaux empires coloniaux, notamment français et britannique, à la veille de la Première Guerre mondiale et quelques exemples de statut des colonies (protectorat...) permettront d'en envisager les grandes caractéristiques. On n'attendra pas de développements sur les notions d'assimilation et d'association mais leur maîtrise par le candidat sera valorisée.

La mise en valeur des colonies est surtout économique (investissements, économie de traite) au service de la métropole, avec des conséquences sociales pour les populations colonisées (statut personnel, travail forcé, impôts) ; elle comporte – et le discours colonial met fortement en avant ces aspects – des aspects culturels et humanitaires, notamment par le biais des missions religieuses : soins, enseignements. C'est l'ensemble de ces interactions entre économique, social et administratif qui est dénommé « système colonial ».

Blocages et revendications existent tout au long de la période, mais avec plus de force dans les années 1920-1930. La Première Guerre mondiale puis la crise constituent des accélérateurs ; les colonisés perçoivent la contradiction entre les idéaux européens et la réalité coloniale. En Asie, voire en Afrique du Nord, les revendications prennent un tour très politique et débouchent sur des revendications d'indépendance ou d'autonomie dès avant la Seconde Guerre mondiale.

Composition d'histoire 2 : La guerre froide (1947-1991)

Le sujet porte, au sein de la première partie du programme de série S (« Les relations internationales depuis 1945 »), sur le chapitre « La guerre froide, 1947-1991 » étudié en classe pendant 7 ou 8 heures. C'est dire que le sujet ne doit pas poser de problème aux élèves, mais en revanche, les correcteurs ne doivent pas attendre des développements qu'un élève ne peut pas fournir dans le temps imparti à l'épreuve.

Un plan chronologique est envisagé ici (les césures proposées ne sont qu'indicatives) mais on acceptera également tout plan thématique dont la dimension temporelle n'est pas exclue :

1947-1962 : début et paroxysme de la guerre froide : deux doctrines antagonistes établissent les deux blocs ; l'opposition se cristallise sur trois zones de crise (Berlin, Corée et Cuba) ; après la mort de Staline, un début de coexistence est progressivement réalisé entre des modèles opposés dont on attendra les grandes caractéristiques idéologiques, politiques, sociales et économiques (sans en attendre une évolution).

1962-1975 : la détente malgré des tensions : des accords de diverses natures entre les dirigeants des deux blocs améliorent la situation internationale, d'autant plus que les blocs eux-mêmes ont moins de cohérence ; les conflits existent cependant, mais par pays interposés. Cette période culmine avec l'espoir d'Helsinki.

1975-1991 : la rivalité s'accroît puis est suivie du dégel : les derniers soubresauts de la guerre froide se font sentir (Afghanistan, euromissiles), avant les années Gorbatchev, et les diverses ouvertures qu'illustre tout particulièrement la chute du Mur de Berlin. La fin de l'URSS marque la fin de la guerre froide par la disparition de l'un des protagonistes.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

***Pour la première partie,** le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.*

***Pour la deuxième partie,** le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Cette rédaction ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.*

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ; l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude d'un ensemble documentaire : Les évolutions politiques en France (1974-1995)

Le sujet porte, au sein de la troisième partie du programme de terminale S, sur le chapitre « Un nouveau système républicain ».

Première partie : réponses aux questions

1. Repérez les éléments qui permettent de distinguer la « droite » et la « gauche » dans la vie politique française à travers les documents 1, 2 et 5.

Valéry Giscard d'Estaing oppose sa tendance politique qui a soutenu l'action du général de Gaulle et promeut des réformes et les tenants du programme commun de gouvernement, un programme « collectiviste » avec une participation communiste.

Le programme électoral de François Mitterrand en 1981 se caractérise par un vaste programme de nationalisations, un renforcement de l'État providence (augmentation des prestations sociales), du droit syndical dans l'entreprise, des congés.

La classification du tableau (document 5) montre que François Mitterrand appartient au parti socialiste, traditionnellement classé à gauche tandis que Valéry Giscard d'Estaing se rattache à la tendance libérale, traditionnellement classée à droite.

2. Montrez que ces distinctions ne sont pas aussi tranchées (documents 3 et 4).

Pour Serge July, ce qui divise la France, « ce n'est plus prioritairement l'affrontement droite-gauche ». Il évoque (en 1988) une union entre le parti socialiste et la droite modérée. Le problème nouveau est la « désespérance sociale » qui fragilise les partis au pouvoir qui ne parviennent pas à résoudre la question du chômage.

En 1995, Monsieur Chirac, au soir de son élection, fait de la lutte contre le chômage une priorité et parle d'un État vigoureux, thématiques qui appartiennent plutôt, dans une vision traditionnelle de l'opposition droite – gauche, à la gauche.

3. Quelles autres forces politiques se sont affirmées pendant cette période (documents 3 et 5) ?

D'une part, on note un éparpillement croissant des voix au premier tour, d'autre part une croissance des résultats de Jean-Marie Le Pen (15% en 1995 au premier tour) et d'Arlette Laguiller (5% en 1995) tandis que diminue le score électoral du parti communiste.

4. Définissez les termes d' « alternance » et de « cohabitation » (document 3).

L'alternance est la succession au pouvoir, normale en démocratie, de responsables politiques de tendances différentes, voire opposées. La première alternance de la V^e République a lieu en 1981. Il y a cohabitation à la tête de l'exécutif lorsque le Premier ministre n'est pas issu de la même majorité politique que le président de la République. La première cohabitation a lieu en 1986 sous la présidence de François Mitterrand.

Seconde partie : réponse organisée

Proposition de plan :

Les années 1974-1981 correspondent à la présidence de Valéry Giscard d'Estaing soutenu par la droite libérale et gaulliste (documents 1 et 5). Ces années marquent l'apogée de la bipolarisation de la vie politique française avec quatre partis principaux, l'UDF et les gaullistes (RPR à partir de 1976) opposés aux partis socialiste et communiste. Après les années de Gaulle, la présidence de Valéry Giscard d'Estaing est marquée par l'introduction, dans la loi, des évolutions sociales (IVG...).

1981 est l'année de la première alternance : François Mitterrand, élu sur un programme de nationalisations et de renforcement de l'État providence (document 2) veut appliquer un programme de gauche et la participation de ministres communistes au gouvernement atteste de cette volonté. Il dissout l'Assemblée et bénéficie ainsi d'une majorité parlementaire. Dès 1983, les difficultés budgétaires incitent à ralentir les réformes.

À partir de 1986, le pays entre dans une ère d'alternances et de cohabitations, les électeurs provoquant des changements de majorité à chaque élection. Après les élections législatives de 1986, la droite privatise les entreprises nationalisées par la gauche. En 1988, François Mitterrand est réélu mais les communistes ont perdu leur électorat traditionnel tandis que Jean-Marie Le Pen fait une poussée spectaculaire (document 5). Droite et gauche au gouvernement tentent surtout de lutter contre le chômage (document 4), provoquant un certain brouillage des clivages politiques traditionnels, accéléré par la fin des idéologies héritées de la guerre froide.

Le déplacement des enjeux au niveau européen (cf. Maastricht) et mondial, le chômage, de nouvelles questions de société comme les problèmes des liens familiaux provoquent des recompositions au sein des partis selon des clivages qui n'obéissent plus à la classique opposition droite / gauche.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : GEOGRAPHIE

Croquis de géographie

A partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;
- la qualité des choix de représentation graphique la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende constituent des éléments de valorisation.

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

Croquis de géographie 1 : La façade atlantique des Etats-Unis

Ce sujet correspond exactement à la deuxième partie du thème d'étude du programme sur les Etats-Unis. C'est donc bien d'abord du phénomène de façade que le croquis doit rendre compte. On doit pouvoir en trouver l'expression dans l'organisation de la légende.

Les éléments essentiels du croquis devraient montrer :

- L'importance des métropoles dans la puissance de la façade et leur hiérarchie ; celles des Grands Lacs, directement reliées à l'océan Atlantique et du golfe du Mexique font partie du sujet.
- L'importance des relations avec l'arrière-pays continental et l'avant-pays océanique, caractéristiques du phénomène de façade. Le rôle des « portes d'entrée » de grands axes pénétrants comme le Saint Laurent et les Grands Lacs ou le Mississippi méritera d'être souligné. Devront aussi figurer quelques flux (mouvements migratoires, flux d'échanges de marchandises) et les infrastructures majeures de communication (ports, aéroports, axes routiers) qui caractérisent la fonction d'interface entre le territoire états-unien et le monde.
- La différenciation des espaces devra bien être prise en compte : centre majeur du Nord-Est, dynamisme des littoraux méridionaux et du Sud intérieur, contact Nord/Sud à la frontière mexicaine.

On valorisera les productions qui :

- présenteront une organisation claire de chaque partie de la légende ;
- auront su différencier, par des figurés nettement hiérarchisés, les différents niveaux de métropolisation : par exemple, la mégalopole, les villes mondiales et les métropoles régionales repérées sur le fond de carte ;
- comporteront des informations plus précises sur les types de ports et d'une manière générale sur les types d'activités relevant d'un phénomène d'interface.

Croquis de géographie 2 : La mégalopole japonaise

Le sujet recoupe exactement le libellé de la question du programme « La mégalopole japonaise ». Il ne pose donc aucune difficulté de compréhension et laisse au candidat une grande liberté dans la conception de la légende. Le croquis devra faire ressortir le caractère linéaire de cet espace, la forte concentration humaine et son caractère polycentrique ; il s'agira ainsi de retrouver quelques attributs de la notion même de **mégalopole**.

La légende pourrait comporter des items sur **les éléments structurants** de cet espace : les grandes agglomérations (qui devront être bien hiérarchisées) et les axes de communication les reliant entre elles et au reste de l'espace national. On attend notamment une représentation de l'axe littoral majeur (Shinkansen et autoroutes) et des spectaculaires ouvrages d'arts récents (ponts ou tunnels) reliant les îles principales entre elles. Il sera difficile de représenter dans leur diversité les activités économiques, base de la puissance de cet ensemble spatial ; on pourra donc par exemple se contenter de repérer les portions de littoral les plus industrialisées.

L'ouverture au monde est aussi à prendre en considération. Elle pourra être exprimée par la localisation des grands ensembles portuaires et par des flèches exprimant les flux qui contribuent à l'animation de la mégalopole. **Les problèmes de saturation de l'espace** pourront être rendus par l'indication des principales concentrations de terre-pleins industriels ou tertiaires et de quelques enjeux environnementaux. Il faudra également prendre en compte les phénomènes de desserrement urbain et de relocalisations industrielles ou technopolitaines qui aboutissent à un **élargissement spatial de la mégalopole** vers Kyushu ou vers le Nord-Est en direction de Sendai.

Ce sujet comporte quelques difficultés techniques de réalisation compte tenu du caractère linéaire de l'espace et de l'abondance des phénomènes à cartographier ; on valorisera donc les productions offrant une bonne lisibilité. On valorisera aussi un souci de hiérarchisation des faits représentés ainsi que la prise en compte des dynamiques spatiales récentes.